



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 75884

Texte de la question

M. René Dosière demande à M. le ministre chargé des relations avec le Parlement de lui faire connaître pour l'année 2009 les renseignements suivants concernant le fonctionnement de son cabinet : montant des frais de représentation, en distinguant les frais de restauration ; nombre et coût des frais de déplacements aériens en métropole, outre-mer et à l'étranger, en distinguant les règlements à l'ETEC et les locations d'avions privés.

Texte de la réponse

Le ministre chargé des relations avec le Parlement tient à indiquer à l'honorable parlementaire qu'il a eu à sa disposition, entre le 24 juin 2009, date du dernier remaniement ministériel, et le 31 décembre 2009, une enveloppe plafonnée à 100 000 EUR pour ses frais de représentation. Seulement 73,5 % de cette enveloppe a été consommée. Ainsi, 73 415 euros ont été dépensés en frais de réception, déjeuners de travail et cadeaux protocolaires. Par ailleurs, aucun déplacement aérien n'a été engagé en 2009 depuis le nouveau remaniement, que ce soit en vol régulier, avion privé ou vol ETEC.

Données clés

Auteur : [M. René Dosière](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75884

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Relations avec le Parlement

Ministère attributaire : Relations avec le Parlement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 avril 2010, page 3865

Réponse publiée le : 28 décembre 2010, page 14042